

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU BO EXÉCUTANT

→ PRÉSENTATION

Les formations en habilitation électrique font partie des actions obligatoires pour toutes entreprises, associations et collectivités dont les salariés sont exposés au risque électrique (Cf article R 4544-9 et R 4544-10 du code du travail). Il est donc important pour un salarié d'avoir suivi une formation préparatoire à l'habilitation électrique en vue d'être habilité par son employeur. C'est une reconnaissance de ses capacités à opérer en sécurité vis-à-vis du risque électrique dans les tâches qui lui incombent.



⌚ DURÉE

1 jour soit 7 heures



→ POUR QUI ?

Tous collaborateurs non-électriciens dont les activités les amènent à évoluer à proximité d'installations électriques en très basse tension (de 0 à 50 volts) et en basse tension (de 50 à 1000 Volts, sans pour autant agir sur un organe électrique).

L'ensemble des opérations étant des tâches « non-électriques ».

Elle permet d'acquérir les éléments leur permettant de se prémunir du risque électrique par une analyse du risque dans l'environnement.



EFFECTIF

10 personnes



→ PRÉREQUIS

- Il est conseillé de connaître les fondamentaux de l'électricité.
- Aucun autre prérequis, hormis celui de posséder une maîtrise de la langue française.

FORMATION POUR NON ÉLECTRICIEN

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU B0 EXÉCUTANT

→ OBJECTIFS

Cette formation vise à faire habiliter par l'employeur les collaborateurs non-électriciens dont les tâches reposent sur la réalisation de travaux d'ordre électrique sur des installations ou électriques en basse tension.

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure :

- D'analyser et appréhender le facteur « risque électrique » dans leur environnement de travail (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- De connaître et d'appliquer les prescriptions de la norme NFC 18-510 (version de janvier 2012) visant à se prémunir du risque électrique (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- De connaître les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- De différencier les domaines de tension (Article 3.3.2 norme NFC18-510),
- De connaître et différencier les opérations d'ordres électriques et non-électriques,
- De se prémunir du risque électrique lié à l'utilisation d'outils à main ou portatifs,
- D'adopter une conduite adaptée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique (Article 13 norme NFC18-510).



DURÉE

1 jour soit 7 heures



EFFECTIF

10 personnes



FORMATION POUR NON ÉLECTRICIEN

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU BO EXÉCUTANT

→ BASE RÉGLEMENTAIRE

- Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010
- Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail
- NORME NFC18-510 (Janvier 2012)
- Documents INRS (ED6127 et ED6187)

→ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique.
- La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres.

DURÉE

1 jour soit 7 heures



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, story-board).
- Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC18-510.
- Des maquettes pédagogiques sont mises à disposition pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuelle sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).

EFFECTIF

10 personnes



DOCUMENTS DÉLIVRÉS EN FIN DE FORMATION (SOUS RÉSERVE DE RÉUSSITE)

- Avis après formation
- Titre d'habilitation
- Attestation de formation
- Livret pédagogique pour « non-électricien »

FORMATION POUR NON ÉLECTRICIEN

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU BO EXÉCUTANT



PROGRAMME ET CONTENU DES COMPÉTENCES SOCLES

1. Thématiques théoriques

Module 1 Référentiel INRS – Thèmes communs

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations,
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure,
- Ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels,
- Zones d'environnements et leurs limites,



DURÉE

1 jour soit 7 heures



- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation,
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations,
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre,
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques,
- Evaluation du risque électrique.

2. Thématiques pratiques

Module 3 - Référentiel INRS

- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention



EFFECTIF

10 personnes



FORMATION POUR NON ÉLECTRICIEN

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU BO EXÉCUTANT

→ MODALITÉS D'ÉVALUATION

Théoriques

Questionnaires à choix multiples sommatifs et formatifs (QCMs).

Pratiques

- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension,
- Identifier les limites de la zone d'environnement,
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation,
- Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés,
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.



DURÉE

1 jour soit 7 heures



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :

- D'avoir suivi la formation sur les 7 heures consécutives,
- D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs formatifs et à l'épreuve sommative,
- D'avoir réussi les épreuves de mise en pratique.



EFFECTIF

10 personnes



CERTIFICATION QUALITÉ

Conformément à la réforme de la formation professionnelle relative au décret du 30 juin 2015, FACILITY FORMATION est certifié qualité par l'ICPF. À ce titre, les actions de formation conduites par FACILITY FORMATION peuvent faire l'objet de financement de la part des OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) ainsi que par les financeurs publics.

FORMATION POUR NON ÉLECTRICIEN